

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G306 GRH: Management qualité			
Code	SORH3B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Alain HUGE (alain.huge@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE vise à approfondir les connaissances en gestion des organisations et la connaissance des interactions entre le département RH et les autres départements de l'entreprise, en focalisant, notamment, sur les liens entre la gestion de la qualité et la GRH.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

2.1 Analyser les contextes sociopolitique, économique et technique influençant le fonctionnement des organisations

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH3B06A Management qualité 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH3B06A Management qualité 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

-

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2023-2024 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Management qualité			
Code	23_SORH3B06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alain HUGE (alain.huge@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans cette AA, il s'agit de s'interroger sur la notion de qualité (amélioration continue, normes et conditions de réalisation, résolution de problème, etc.).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant devra :

être capable d'identifier les points d'ancrage de la démarche qualité dans toutes les facettes des Ressources Humaines afin de réaliser une amélioration continue

être capable d'identifier et formaliser la qualité sous toutes ses formes dans le respect de normalisations

être capable d'appliquer le fonctionnement de la qualité dans la résolution de problèmes, l'évaluation, l'audit

être capable de communiquer avec qualité

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Fonctionnement d'un département RH

Démarche qualité au sein d'un département RH

Démarches d'apprentissage

Participation active lors des cours, feedback permanent, travaux (non cotés) de mise en application de la théorie. Cours magistral basé sur le fonctionnement d'un département RH soucieux de formaliser et d'appliquer la qualité dans tous les domaines de fonctionnement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedback permanent et contrôle continu des acquis

Sources et références

Guide pratique du formateur : Didier Noyé - Jacques Piveteau Editions : INSEP Consulting

Le crime de l'orateur : Fabian Delahaut Editions : de boeck

Devenez Manager Coach! Laurent Caudron Editions d'Organisation

Guide de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : Françoise Kerlan Editions d'Organisation

Développer la compétence des professionnels : Guy Le Boterf Editions d'Organisation

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point de présentation

Copie des slides (avec les commentaires) remise aux élèves à la fin de chaque parties de cours accessibles dans l'intranet et postés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1

Examen écrit pour 100 % des points.

Au Q3

Examen oral pour 100 % des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Remarque concernant l'**examen du Q 3** :

- 1 question de connaissances pour 60% des points
- 2 questions de définition à 20% chacune (soit 40 % des points)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).